

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Band: 7 (1977)
Heft: 5

Rubrik: Chronique du MDA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport de l'animateur

Nous l'avons dit, le MDA ne fait que s'agrandir et se développer. Il n'y a pas longtemps encore, nous fêtions notre 2000e membre. Nous pouvons être certains qu'à la fin de cette année, nous aurons largement dépassé le chiffre de 2500 !

Cette rapide expansion est à mon avis le fruit d'une politique d'animation audacieuse, mais restant dans les possibilités financières de la société. Cela, les responsables l'ont voulu dès la création du MDA.

Le dynamisme du Mouvement est aussi et surtout dû à quatre points qui le caractérisent : Etre toujours jeune ; une animation à la carte ; le bénévolat ; autogestion-participation.

Etre toujours jeune, cela veut dire avant tout jeune d'esprit, ouvert, se sentir concerné par la société actuelle, essayer de comprendre, d'écouter les générations qui nous précèdent.

Une animation à la carte est jusqu'à ce jour le seul moyen d'éviter d'enfermer les aînés dans un ghetto. Le MDA ne veut pas une animation journalière dans un local précis. L'animation à la carte, c'est choisir une ou des activités selon ses motivations. On peut être intéressé au MDA par une activité sans se sentir obligé de suivre les autres. L'animation proposée par le Mouvement vise surtout à offrir des activités adaptées que les aînés ne trouvent pas dans le système de notre société.

Le bénévolat, l'engagement de nombreux aînés à divers niveaux et selon leurs possibilités est un signe de santé pour le MDA. Je tiens ici à féliciter et à remercier tous ceux qui nous aident. Cela va du chauffeur aux aides de bureau, accompagnants, enseignants, caissiers, responsables de diverses activités, etc...

L'autogestion-La participation est le 4e point nécessaire pour créer une animation libre. Le MDA ne reçoit aucune subvention des autorités et fera tout pour ne pas y recourir. Les autorités ont d'autres soucis. Il appartient aux aînés de s'organiser et de démontrer à la société qu'ils sont capables de s'assumer et d'organiser

leur temps libre. Le MDA n'est pas un Mouvement charitable. Il est ouvert à tous, quelle que soit leur condition. C'est une société de solidarité. Le Mouvement des Aînés est devenu suisse romand et il est actuellement la plus grande association d'aînés prenant elle-même les responsabilités d'organiser ses activités.

Au fur et à mesure que la société grandit, il va de soi que le rôle de l'animateur évolue. Hier, il lui incombait de lancer une action, de la développer, de l'organiser et de la vivre. Aujourd'hui, cela ne lui est plus possible : il devrait être à quatre ou cinq places à la fois !

Son rôle, aujourd'hui, est beaucoup plus un rôle de conseiller. Il peut être amené à proposer d'autres activités souhaitées par de nouveaux membres.

Marc Guignard

Programme des promenades pédestres MDA

Le mardi 10 mai 1977 (Par mauvais temps, renvoi au jeudi 12 mai). A travers le vignoble vers Rivaz et le Caveau de Glérolles : 5 km.

Le mardi 17 mai 1977 (Par mauvais temps, renvoi au mardi 24 mai). Entre Apples, Ballens et Yens, 8 km. (Voiture-balai).

Le jeudi 26 mai 1977 (Par mauvais temps, renvoi au mardi 31 mai). Du Jorat à Lavaux : 7 km. (Voiture-balai.)

Pour tous renseignements : Mme M.-Agnès Blanc, tél. (021) 24 18 27.

Voyages-vacances

Alsace
du 19.05 au 22.05.77 **Fr. 355.—**
du 17 au 19.06.77 **Fr. 295.—**

Golfo del Sole
du 21.05.77 au 3.06.77 **Fr. 398.—**

Corse (Lozari)
Séjour du 29.05 au 12.06.77 **Fr. 725.—**

Circuit du 26.05 au 14.06.77 **Fr. 1195.—**

Vienne-Salzburg
du 30.05 au 3.06.77 **Fr. 575.—**

Giens
du 5 au 18.06.77 **Fr. 610.—**

Croisière sur le Rhin
du 11 au 18.06.77
ou du 18 au 25.06.77 **Fr. 675.—**

Londres
du 23 au 27.05.77 **Fr. 540.—**

Renseignements :
MDA, Couchirard 8, 1004 Lausanne.
Tél. (021) 25 84 71.

Notre assemblée générale

Notre assemblée générale du 24 mars 1977, s'est déroulée dans un esprit très familial ; près de 500 personnes y ont assisté. Dans la matinée, nous avons pu rendre compte du fait que notre société évolue sainement et que le nombre des membres grandit chaque jour.

L'assemblée a plébiscité la réélection de Mme Elisabeth Dufey à la présidence ainsi que des autres membres du comité. A cette occasion, Mlle Dorothee Bornand, démissionnaire, a été remerciée de sa judicieuse collaboration pendant son mandat.

Vu l'évolution que prend le MDA en Suisse romande, particulièrement dans le canton de Neuchâtel, il a été fait appel à M. Willy Dubois. Nous sommes certains qu'il permettra



Willy Dubois.



Paul Longchamp.

une évolution réjouissante du MDA dans son canton. D'autre part, M. Paul Longchamp, président de l'Association des retraités de l'Etat de Vaud, entre aussi dans notre comité. Cela créera une bonne coordination entre les deux sociétés. L'assemblée les a élus par acclamations.

Pour l'année 1977, les vérificateurs de comptes sont : M. Pierre Besse, remplaçant de M. Farine, M. Maurice André, commissaire suppléant, et M. Henri Pittet, qui reste en charge.

Il a été décidé que la collecte annuelle, à l'issue de l'assemblée, permettra d'organiser de l'animation dans une maison de retraite.

A ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'être présents à l'assemblée générale, nous disons qu'il n'est pas trop tard de faire un geste en versant ce qu'ils veulent à notre CCP 10 - 11936 sans omettre de mentionner au dos du bulletin « Collecte animation d'une maison de retraite ». D'ores et déjà, nous remercions tous les donateurs.

Il va sans dire que le public sera tenu au courant de la maison qui sera choisie.

Dans l'après-midi, un débat fort intéressant sur l'AVS a eu lieu devant un très nombreux public, et les CFF, à qui nous disons un grand merci, ont projeté deux de leurs films.